

# Le Relais Assistantes Maternelles et Parents

Un Relais Assistantes Maternelles ou RAM, est un lieu d'information et d'animation, pour les assistantes maternelles et les parents, concernant la garde d'enfants.

Créés en 1989 à l'initiative des Caisses d'Allocations Familiales, dans l'objectif d'accompagner l'accueil à domicile chez une assistante maternelle, de faciliter l'exercice de la profession et d'apporter aide et conseils aux parents ayant besoin d'une assistante maternelle.

Le premier relais du Lot et Garonne a ouvert en octobre 1996 à Penne d'Agenais. Actuellement le département en compte une trentaine.

Objectif principal : créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile.

## Mode de gestion

Le Relais est géré par la Communauté de Communes de Penne d'Agenais, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la Mutualité Sociale Agricole.

Les différents services proposés par le Relais sont gratuits, (sauf le prêt de jeux).

## Missions (définies par la CNAF circulaire du 2/02/2011)

- Information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance :
  - Les différents modes d'accueil,
  - Les conditions d'accès aux futurs professionnels,
  - Modalités d'exercice de la profession d'assistante maternelle et garde à domicile,
  - Information générale en matière de droit du travail,
  - Observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant,
  
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles :
  - Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et garde à domicile,
  - Proposer des temps d'animation pour les tout-petits.

## Pôle information

Tenir une documentation appropriée, avec la possibilité de prêt de livres et revues,  
Réunions en soirée,

### Pour les parents

Informations sur les différents modes de garde, chez l'assistante maternelle en particulier, mais aussi au domicile des parents et en crèche.

- Formalités auprès de la CAF ou MSA, URSAAF, pour l'embauche du salarié,
- Comment établir un contrat de travail, en conformité avec les textes en vigueur, convention collective et lois,
- Evaluation des coûts,
- Formalités de fin de contrat,
- Les différentes aides octroyées pour l'emploi d'un(e) salarié(e) pour la garde d'enfants.

### Pour les assistantes maternelles

- Informations sur les droits et obligations de la profession,
- Sur l'enfance : développement de l'enfant, sommeil, alimentation, éveil, sécurité, ...

### Pour parents et assistantes maternelles

- Recevoir simultanément parent et assistante maternelle pour une information conjointe sur les conditions d'accueil chez l'assistante maternelle, les termes du contrat de travail, ou pour une éventuelle médiation si besoin.

## Pôle animations

Pour une socialisation en douceur, ateliers d'éveil et de découvertes, pour les enfants accompagnés d'une assistante maternelle ou d'un parent, 3 fois/semaine, lundi, mardi et vendredi.

L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte accompagnant, ce qui lui permet d'appréhender les autres en toute sécurité.

- Jeux, libres ou/et organisés,
- Arts plastiques, peinture, collages, modelages, ...
- Livres et histoires, Eveil musical, Comptines, Motricité,

Des temps forts dans l'année : une sortie en juin ou juillet, un pique nique pendant l'été, spectacle en décembre et goûter de Noël, une soirée portes ouvertes,

## Partenaires

Financiers : CAF (prestation de service = 43 % des frais de fonctionnement + prestation du CEJ + subvention d'investissement selon projet),

MSA (20 % de la PS de la CAF + subvention ponctuelle selon projet),

Conseil général (une subvention annuelle de 1200 € + subvention ponctuelle selon projet).

PMI : PMI/CG Agen liste AM, nouveaux agréments, CMS de Fumel liens avec les puéricultrices, participation aux réunions de pré-agrément,

Les autres relais du département : rencontres régulières avec tout le réseau ou en sous-groupe selon projets,

## Contact

Janette BRETAUDEAU animatrice du relais

05 53 71 16 91

mail : [relaisassistantesmaternelles.penne@wanadoo.fr](mailto:relaisassistantesmaternelles.penne@wanadoo.fr)